

Cités Interculturelles

En route vers l'avenir



www.coe.int/InterculturalCities

La diversité est une richesse

« Et ne fut jamais au monde deux opinions pareilles, non plus que deux poils ou deux grains. Leur plus universelle qualité, c'est la diversité ».

- Montaigne

CITÉS INTERCULTURELLES (ICC) est un programme du Conseil de l'Europe ayant pour objet d'aider les pouvoirs publics locaux à concevoir des politiques d'intégration inclusives et à les mettre en œuvre. Le programme vise à développer les capacités institutionnelles qui garantissent l'égalité des droits et des chances pour tous, et assurent la promotion d'une interaction et d'un brassage interculturels positifs tout en encourageant la participation et le partage du pouvoir. Le programme Cités interculturelles est plus qu'un programme de renforcement des capacités : c'est également une plateforme ayant vocation à mettre en relation villes et dirigeants du monde entier et à les rassembler au sein d'une communauté où les initiatives et pratiques mises en œuvre par une ville sont analysées et partagées pour inspirer les autres. C'est un laboratoire sans équivalent pour l'innovation politique locale, ainsi qu'une coalition de villes qui considèrent - et en apportent la preuve - que la diversité, quand elle est gérée de manière responsable et compétente, est un atout majeur pour les sociétés européennes. Le programme Cités interculturelles est un réseau mondial mobilisant l'ensemble des citoyens pour construire l'avenir de leur territoire en utilisant la diversité comme ressource. Quelle que soit la taille de la ville, les responsables politiques et les citoyens peuvent définir ensemble une vision en faveur d'une société ouverte et pluraliste, et faire de la démocratie inclusive une réalité de tous les jours.

Adhérer au programmes Cités interculturelles vous confère des avantages uniques

Avec plus de 140 membres, le réseau des Cités interculturelles constitue une communauté mondiale de savoir sans équivalent.

Pour entrer dans l'aventure des Cités interculturelles, chaque nouveau membre doit compléter l'Index des Cités interculturelles dans le cadre d'un processus collaboratif interservices. Cet outil illustre sous une forme visuelle le niveau atteint par chaque ville ainsi que les progrès réalisés dans le temps. Sur la base de l'Index, le Conseil de l'Europe prépare un rapport analytique contenant des recommandations et des exemples de bonnes pratiques pour inspirer les actions futures. En outre, les experts du Conseil de l'Europe effectuent une visite afin d'associer les responsables municipaux et un large éventail d'acteurs locaux au processus d'analyse des politiques de la ville à travers un prisme interculturel en vue d'amorcer une gestion de la diversité conçue comme un avantage collectif.

Egalité, Diversité, Interaction

1

IDENTIFIER

les potentiels de votre ville, les forces, les besoins et les défis

2

PLANIFIER

la façon d'utiliser votre potentiel et vos forces pour surmonter les défis

3

ASSOCIER

l'ensemble des citoyens pour élaborer et engager des politiques visant à bâtir une ville pour l'avenir



Travailler ensemble avec d'autres villes dans le cadre d'une plateforme mondiale permet de développer des projets multiples

Le programme propose un ensemble d'outils analytiques et de méthodologies pratiques pour aider les responsables et les acteurs locaux au long des différentes étapes du processus. Des événements thématiques autour de l'élaboration de politiques et de la définition d'une vision sont régulièrement organisés pour permettre aux responsables politiques et aux élus de mieux saisir les enjeux de la diversité, d'élaborer des solutions politiques ciblées et d'échanger avec des pairs de tout le continent. Des visites d'étude sont organisées dans les villes « modèles » pour permettre aux autres villes de découvrir de bonnes pratiques. La réunion annuelle des coordinateurs des Cités interculturelles est l'occasion d'échanger, de nouer des contacts, de planifier des activités conjointes et d'avoir un échange de vues sur des questions stratégiques telles que l'évaluation des retombées des stratégies interculturelles locales et leur viabilité.

Enfin, le programme Cités interculturelles encourage le développement de la gouvernance multiniveaux de la diversité et de l'inclusion. Le programme facilite un dialogue continu entre les responsables locaux, régionaux et nationaux sur les politiques d'intégration inclusives des migrants.

La diversité est l'avenir de votre ville

Le chemin vers l'élaboration des futures actions de votre ville en faveur de la diversité constituera une nouvelle source d'inspiration pour les services responsables des politiques, les institutions éducatives et culturelles, les services publics, les entreprises commerciales, les organisations syndicales et patronales, ainsi que les groupes de la société civile, et favorisera une culture d'élaboration des politiques collaborative, participative, créative et inclusive.



En adhérant au programme Cités interculturelles, votre ville pourra bénéficier d'idées, d'expériences et d'initiatives mises en œuvre avec succès depuis plus de dix ans, fondées sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme et sur les pratiques des pouvoirs locaux dans le monde entier.

“

La diversité nous concerne tous, nous tous qui devons comprendre comment parcourir ce monde ensemble.

- Jacqueline Woodson

”